



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

JOURNÉE D'ÉTUDES DU COMITÉ D'HISTOIRE MINISTÉRIEL
consacrée aux 30 ans de la loi sur l'eau de 1992

Mercredi 16 février 2022 – 9 h 00 / 17 h 30
webinaire diffusé en direct

**TRENTE ANS APRÈS, QUEL BILAN PEUT-ON
TIRER DE LA LOI SUR L'EAU DE 1992 ?**

webinaire ouvert à toutes et à tous sur inscription avant le 11 février 2022

<http://enqueteur.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/index.php/818283?lang=fr>

Les objectifs et le déroulement de la journée d'études

Lors de la préparation de son programme d'activités pour 2022, en liaison avec son Conseil scientifique, le Comité d'histoire des ministères de la Transition écologique, de la Cohésion des territoires et de la Mer avait retenu l'idée d'organiser une journée d'études consacrée à la commémoration de la loi sur l'eau de 1992. Cette idée a reçu un accueil favorable de partenaires : la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la Transition écologique, les agences de l'eau, le Cercle français de l'eau, l'Académie de l'eau, le Conseil scientifique du Comité d'histoire, l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement.

La journée se compose de trois sessions historiques et d'une table ronde centrée sur des enjeux actuels.

Après l'introduction scientifique, la première session, présidée par la directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie, expliquera la genèse de cette loi, les Assises de l'eau dans les bassins, les conditions d'obtention d'un vote unanime des parlementaires. Dans la seconde session, présidée par le président du Comité de bassin Loire-Bretagne et du Cercle français de l'eau, seront analysés des exemples de progrès apportés dans une certaine continuité depuis 1992 : la police de l'eau et des milieux aquatiques, les SDAGE et les SAGE, la recherche du consensus dans les comités de bassin, les données sur l'eau.

Ancien ministre de l'environnement entre 1988 et 1992, Brice LALONDE apportera son témoignage politique en fin de matinée.

Au cours des trente dernières années, la politique de l'eau et des écosystèmes aquatiques a beaucoup évolué. C'est ce qui sera rappelé dans la troisième session, présidée par le président du Comité de bassin Artois-Picardie : la directive cadre sur l'eau, la loi LEMA de 2006, le rôle des établissements publics territoriaux de bassin, l'évolution des compétences des niveaux de collectivités territoriales.

La table ronde finale, animée par l'ancien délégué général du Cercle français de l'eau, sera consacrée à un débat relatif à des enjeux majeurs tels qu'ils sont débattus aujourd'hui : l'impact du dérèglement climatique, les Assises de l'eau de 2019 et le Varenne agricole, la place de la ressource en eau dans les objectifs de développement durable, l'évolution de la gouvernance locale, les défis pour l'avenir ressentis par les générations futures.

PROGRAMME

Modération générale

Patrick FEVRIER, Secrétaire délégué du Comité d'histoire du ministère de la Transition écologique,

Florence DAUMAS, déléguée générale du Cercle français de l'eau

9 h 00

Allocutions d'ouverture

Barbara POMPILI, ministre de la Transition écologique

Richard FERRAND, président de l'Assemblée nationale (sous réserve)

9 h 15

Introduction scientifique sur le thème de l'eau comme bien commun

Bernard BARRAQUE, directeur de recherche CNRS émérite

9 h 45

Session 1 : pourquoi avoir fait voter une loi sur l'eau en 1992 ?

Présidente de session

Sandrine ROCARD, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie (*introduction/conclusion/questions et compléments*)

- Quelles étaient les principales lacunes de la législation sur l'eau appliquée en France entre les lois de 1964 et de 1992 ?
Patrick LAIGNEAU, consultant et chercheur indépendant en gestion concertée de l'eau
- Comment les Assises de l'eau en 1989-1990 avaient-elles nourri le contenu de la loi: l'exemple du bassin Rhône-Méditerranée-Corse
Nicolas CHANTEPY, directeur général adjoint de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse
- Les enjeux techniques de la politique de l'eau dans les travaux parlementaires
Jean-Luc LAURENT, ancien directeur de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et chargé de mission au cabinet du ministre, ancien directeur de l'eau.

10 h 45

Session 2 : quel a été l'impact de la loi sur les acteurs de l'eau et des écosystèmes aquatiques ?

Président de session

Thierry BURLLOT, président du Cercle français de l'eau et du Comité de bassin Loire-Bretagne (*introduction/conclusion/questions et compléments*)

- La police de l'eau et des milieux aquatiques a-t-elle été rendue plus efficace ?
Bruno CINOTTI, ingénieur général, membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable
- Comment les agences de l'eau et les Comités de bassin se sont-ils impliqués dans la démarche de planification des SDAGE et des SAGE ?
Pierre-Alain ROCHE, membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable, ancien directeur général de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Après le vote unanime du Parlement, comment la recherche du consensus entre les acteurs de la politique de l'eau a-t-elle progressé ?
Claude GAILLARD, président du Comité de bassin Rhin-Meuse
- Une politique volontariste d'administration des données sur l'eau : le RNDE, la BNDE,
Dominique PREUX, consultant, ancien responsable du SANDRE à L'Office international de l'eau

12 h 15 - 12 h 40

Témoignage politique

Brice LALONDE, ancien ministre de l'Environnement (1988-1992)
(Comment a été préparé le vote à l'unanimité de cette loi ? Quelle vision des enjeux de l'eau aujourd'hui ?)

14 h 00

Session 3 : les changements majeurs dans les politiques de l'eau et des milieux aquatiques depuis 30 ans

Président de session

André FLAJOLET, ancien député, président du Comité de bassin Artois-Picardie *(introduction/conclusion/questions et compléments)*

- Comment la directive cadre sur l'eau a-t-elle bouleversé les fondements de la politique de l'eau en France ?
Jean-Pierre RIDEAU, ancien chef de bureau à la direction de l'eau
- Dans quels domaines la loi sur l'eau de 2006 a-t-elle été une avancée par rapport aux lois de 1964 et de 1992 ?
Pascal BERTEAUD, ancien directeur de l'eau, directeur général du Cerema
- Comment les établissements publics territoriaux de bassin ont-ils pu s'impliquer dans la protection et la mise en valeur des écosystèmes aquatiques ?
Guy PUSTELNIK, ancien directeur d'EPIDOR (Dordogne)
- Comment ont évolué les compétences au niveau des collectivités territoriales ?
Régis TAISNE, responsable du département « Cycle de l'eau » à la FNCCR

15 h 30

Table ronde - les enjeux majeurs en 2022

Animateur

Pierre VICTORIA, ancien délégué général du Cercle français de l'eau

- Les Assises de l'eau de 2019 : des diagnostics et des propositions pour l'avenir
Jean LAUNAY, président du Comité national de l'eau et du Partenariat français pour l'eau
- Comment les chercheurs voient-ils le bouleversement du grand cycle de l'eau face à l'impact du dérèglement climatique ?
Jean-Michel SOUBEYROUX, directeur de la climatologie à Météo France
- La place de l'eau dans les objectifs de développement durable (ODD) ?
Bettina LAVILLE, présidente du Comité 21
- L'évolution de la gouvernance locale de l'eau et des milieux aquatiques au XXI^e siècle
Claude MIQUEU, député en 1992, membre du Comité national de l'Eau
- Comment impliquer les générations futures dans le monde pour préserver les ressources en eau, dans le cadre des objectifs du développement durable ?
Fatimatou SALL, coordonnatrice pour la jeunesse du Forum mondial de l'Eau 2022 de Dakar (Sénégal)

17 h 00

Conclusions

Olivier THIBAUT, directeur de l'eau et de la biodiversité

webinaire ouvert à toutes et à tous sur inscription avant le 11 février 2022
<http://enqueteur.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/index.php/818283?lang=fr>



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Conseil général de l'Environnement et du Développement durable
Secrétariat du Comité d'histoire**

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex
Téléphone : +33 (0)1 40 81 21 73
comite.histoire@developpement-durable.gouv.fr
www.ecologie.gouv.fr/memoire-du-ministere

Crédit photo : Thierry Degen / Terra
Conception graphique : SG/DAF/SAS/SET/SET2 - Eric Rillardon